

DESCRIPTIONS
DE
QUELQUES COLÉOPTÈRES
NOUVEAUX OU PEU CONNUS
DE LA TRIBU DES **LONGICORNES**,

SUIVIES
D'OBSERVATIONS
SUR DIVERSES ESPÈCES DE CETTE TRIBU,

(Présentées à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,
le 7 Janvier 1854.)

Par **E. MULSANT**.

FAMILLE DES **PRIONIENS**.

Ergates opifex.

Dessus du corps d'un brun de poix. Prothorax sensiblement relevé en rebord en devant, et plus sensiblement à la base; rugueux en dessus, mais lisse ou comme marqué d'une cicatrice sur son milieu. Elytres d'un brun rouge, chargées de deux ou trois nervures longitudinales peu élevées.

Long. 0^m,045 (20 l.) Larg. 0^m,0160 (8 l.)

♂ *Tête d'un brun de poix; rugueuse; creusée entre les antennes d'un sillon assez profond, prolongé en forme de ligne jusqu'au vertex. Yeux bruns; peu échancrés. Antennes grêles; à premier article renflé; ponctuées; dépassant à peine la moitié de la longueur des élytres. Prothorax sensiblement relevé en rebord en devant, et*

d'une manière plus marquée à la base; crénelé, sans rebord et armé après le milieu d'une petite épine, de chaque côté; à angles non émoussés; brun; fortement rugueux en-dessus, mais lisse ou comme marqué d'une cicatrice sur le milieu de la ligne médiane; creusée sur celle-ci d'un sillon longitudinal. *Elytres* d'un brun rouge; subruguleusement ponctuées; chargées de deux ou trois nervures ou lignes longitudinales peu élevées, n'atteignant pas l'extrémité. *Pieds* bruns ou d'un brun rougeâtre.

PATRIE : l'Algérie.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*E. Faber*; mais l'exemplaire unique dont je dois la communication à la complaisance de M. le capitaine Godart, diffère du Prionien précité, par une taille plus allongée; par son prothorax moins régulièrement crénelé sur les côtés, sillonné longitudinalement sur sa partie médiane, rebordé en devant, comme marqué d'une cicatrice sur son milieu; par ses élytres proportionnellement plus longues, plus finement ruguleuses, et chargées de nervures plus apparentes. Je n'ai vu que la ♀.

FAMILLE DES CÉRAMBYCINS.

Clytus Angusticollis.

Corps d'un noir brun, pubescent. *Prothorax* renflé dans son milieu; d'un quart plus long que large. *Elytres* épineuses à l'angle postéro-externe; ornées chacune d'un trait, d'une ligne arquée, d'un point et de deux bandes, d'un duvet blanc: le trait, naissant de la fossète humérale: la ligne, arquée, naissant après l'écusson, prolongée et se courbant en dehors: le point, juxta-marginal, vers le quart de la longueur: la bande antérieure, vers les trois cinquièmes: la postérieure, apicale.

Long. 0^m,090 (4 l.) Larg. 0^m,0032 (1 l.)

Corps allongé; subconvexe. *Tête* noire; assez finement ponctuée; plane sur sa partie antérieure et revêtue sur celle-ci d'un duvet cendré; marquée d'une suture épistomale; rayée sur le

front d'une ligne parfois peu apparente, non prolongée jusqu'à la partie postérieure; chargée d'une petite saillie corniculiforme au côté interne de la base de chaque antenne. *Yeux* bruns; très-échancrés. *Antennes* un peu moins longues que le corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); de onze articles: le premier, renflé: le deuxième court, subglobuleux: les suivants, grêles, filiformes: le troisième, un peu plus long que le quatrième; noires ou d'un brun noir, à la base, graduellement brunes ou rougeâtres à l'extrémité; revêtues d'un duvet cendré ou cendré obscur; ciliées en dessous de leurs premiers articles. *Prothorax* tronqué et muni d'un rebord étroit, en devant et à la base; oblong, renflé dans son milieu; d'un quart plus long que large; convexe; ponctué ou très-finement chagriné; noir ou d'un noir brun; garni d'un duvet cendré obscur; orné, à la base, d'une bordure d'un duvet blanc très-largement interrompue, ou seulement marqué de blanc aux angles postérieurs. *Écusson* revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base; un peu plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que celui-là; subarrondies aux épaules; presque parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite; obliquement coupées chacune à l'extrémité, en formant un angle rentrant vers la suture; épineuses à l'angle postéro-externe; convexes; pointillées; d'un noir brun; garnies d'un duvet soyeux de même couleur; ornées chacune d'un trait ou ligne courte, d'une ligne arquée, d'un point et de deux bandes d'un duvet blanc: le trait, naissant de la fossette humérale, parfois réduit à un état punctiforme, ordinairement prolongé en forme de ligne courte jusqu'au sixième de la longueur: la ligne arquée, naissant à la suture, après l'écusson, dont elle est séparée par un espace ordinairement égal au diamètre de celui-ci, commençant généralement par un renflement punctiforme, obliquement prolongée, en se courbant en dehors et en se renflant vers son extrémité, jusqu'aux deux septièmes de la

longueur et les deux septièmes de la largeur : le point, situé près du bord externe, vers le quart de la longueur, paraissant la continuation de la ligne arquée qui serait interrompue : la bande antérieure, un peu obliquement transversale, située vers les trois cinquièmes de la longueur, graduellement élargie et avancée en avant, sur la suture, courbée en arrière vers le côté externe qu'elle atteint à peine ; la bande postérieure, apicale. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet cendré : épimères du médipectus, postépisternum et mésosternum revêtus d'un duvet blanc : trois premiers arceaux du ventre ornés postérieurement d'une bordure d'un duvet de même couleur, large latéralement, presque interrompue dans son milieu. *Pieds* grêles ; allongés ; pubescents : cuisses noires : jambes et tarse bruns ou d'un brun rougeâtre.

Patrie : la Gallicie.

Cette espèce m'a été communiquée par M. le capitaine Gaubil.

Obs. Elle diffère du *Clytus plebejus* par la ligne arquée des élytres isolée de l'écusson. Elle se distingue des *C. massiliensis* et *Pelterii*, par l'existence du trait naissant de la fossette. Elle s'éloigne de ces trois espèces, par son prothorax plus allongé et plus étroit.

FAMILLE DES LAMIENS.

Dorcadion hispanicum.

Corps noir. *Tête* ornée, au moins à partir du milieu du front, de deux bandes d'un duvet blanc, prolongées sur le prothorax de chaque côté de la ligne médiane : celle-ci, lisse, luisante, rayée longitudinalement. *Elytres* ornées chacune de deux bandes longitudinales d'un duvet blanc, couvrant la moitié interne de la largeur, à peine séparées entre elles et de la suture : l'externe, postérieurement rétrécie et raccourcie, et d'une bande semblable, courte, ne couvrant que le quart postérieur de la longueur.

Larg. 0^m,0123 (5 1/2 l.) larg. 0^m,0036 (1 2/3.)

Corps allongé ; subfusiforme. *Tête* ponctuée ; rayée longitudinalement, sur sa région médiane d'une ligne naissant de la partie

antérieure de l'épistome, élargie postérieurement après la base des antennes, lisse et luisante sur ses bords; noire; parée de deux bandes d'un duvet blanc, un peu arquées en dehors et ordinairement moins apparentes sur la moitié antérieure du front, plus denses et plus apparentes à partir de la base des antennes. *Yeux* d'un brun noir; profondément échanerés. *Antennes* épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longuement prolongées que les deux tiers ou trois quarts du corps; de onze articles: le premier, renflé, aussi long que les deux suivants réunis; le second, court, cupiforme; le troisième, à peine plus long que le quatrième: le dernier, rétréci dans sa seconde moitié et comme formé de deux (σ); noires, garnies d'un duvet à peu près de même couleur. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en avant, et moins insensiblement arqué en sens opposé à la base; à peine ou très-étroitement rebordé à ses bords antérieur et postérieur; muni de chaque côté d'un tubercule très-obtus; noir; lisse et luisant sur son milieu, ou paré sur celui-ci d'une bande longitudinale, noire, lisse et luisante, couvrant le cinquième médiaire environ de sa largeur et longitudinalement rayée d'une ligne dans son milieu; ornée de chaque côté de cette partie lisse, d'une bande d'un duvet blanc formant chacune la continuation de celle de la tête: chacune de ces bandes blanches presque aussi large que la partie médiaire; assez finement ponctué sous ces bandes; rugueusement ponctué latéralement et chargé d'une sorte d'empâtement près de chaque bande, un peu après le milieu. *Ecusson* noir; glabre; luisant. *Elytres* d'un cinquième plus large en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; à peine plus larges à la base que le segment prothoracique dans son milieu; deux fois et demie à peine aussi longues que lui; près de trois fois aussi longues que larges chacune dans son milieu, c'est-à-dire faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, et rétrécies ensuite; obtusément arrondies chacune à l'extrémité; faiblement convexes sur le dos,

assez brusquement rabattues sur les côtés aux épaules, et d'une manière graduellement moins prononcée postérieurement; d'un noir luisant; ruguleusement ponctuées dans leur moitié externe; ornées, sur leur moitié interne, de deux bandes longitudinales d'un duvet blanc: l'interne, de largeur uniforme, presque égale au cinquième de la largeur, joignant à peu près le rebord sutural (qui forme avec son pareil une ligne suturale glabre), prolongée de la base à l'extrémité: l'autre, un peu plus large, liée, à la base, à la précédente, prolongée, en se rétrécissant vers son extrémité, jusqu'aux six septièmes de la longueur; parées en outre, vers l'extrémité, en dehors de la bande externe, d'un lambeau de bande semblable, presque lié au bord postérieur, avancé, en se rétrécissant, jusqu'aux trois-quarts postérieurs de la longueur; offrant une bordure postéro-externe étroite et peu apparente. *Dessous du corps et pieds*, noirs; assez finement ponctués; subruguleux; garnis d'un duvet presque de même couleur. Jambes intermédiaires échancrées sur l'arête supérieure; garnies d'un duvet fauve sur cette échancrure. Sole des tarsi revêtue d'un de même couleur.

Patrie: l'Espagne.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Perris, comme étant le *Dorcadium hispanicum* du catalogue Dejean. Je n'ai vu que le ♂.

Phytocia Wachanui.

Tête et prothorax en majeure partie d'un rouge orangé: la première, ornée d'une ligne longitudinale médiane et de cinq points noirs (trois, à la partie postérieure: un, sur le milieu du front: un, sur l'épistome): le second, orné sur le disque de trois points de même couleur, obtusangulairement disposés, et, de chaque côté, de deux autres, liés et presque confondus avec la couleur noire latérale. Elytres d'un noir brun, garnies d'un duvet cendré peu épais. Ecusson blanc. Pieds intermédiaires et postérieurs, noirs, avec un anneau crural voisin du genou et la moitié basilaire des jambes, d'un jaune rouge.

Long. 0^m,0112. (♂ l.) Larg. 0^m,0033. (t 1/2 l.).

Tête densément ponctuée; hérissée d'un duvet grisâtre peu

épais ; d'un rouge orangé, avec une partie du labre, le bord antérieur de l'épistome, la majeure partie des tempes, une tache au côté interne de la base des antennes, une ligne longitudinale étroite, prolongée du milieu de l'occiput au bord antérieur du labre, et cinq points, noirs : trois, liés au bord postérieur : un, sur le milieu du front : un, moins apparent sur l'épistome. *Palpes* et *Mandibules* noirs. *Yeux* noirs ; très-échancrés. *Antennes* à peine aussi longues que le corps (♂) ; filiformes ; de onze articles ; noires, avec les deux cinquièmes postérieurs de la partie inférieure du premier article, d'un jaune rouge : troisième et quatrième articles, en partie obscurément rougeâtres ; revêtus d'un duvet court, gris ou cendré grisâtre. *Prothorax* d'un quart moins long que large ; tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé en devant et à la base ; sensiblement arqué sur les côtés, mais rétréci près du bord postérieur ; convexe ; densément ponctué ; hérissé de poils cendrés clairsemés ; d'un rouge jaune ou orangé, avec les côtés, les bords antérieur et postérieur et sept points, noirs : trois, liés à la base : l'intermédiaire de ceux-ci obtriangulairement disposé avec deux autres, tuberculeux, situés plus antérieurement de chaque côté de la ligne médiane : les quatre autres, situés, deux de chaque côté : l'un, lié à la base : l'autre, plus extérieur, uni au basilare précité, et presque confondu avec lui à la partie noire inférieure des côtés : ces deux points formant, avec l'un des tuberculeux un triangle dont le côté le plus long regarde le milieu. *Ecusson* en demi-cercle ou obtriangulaire ; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale médiocrement marquée ; subsinueusement rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à la partie externe de leur extrémité ; coupées obliquement ou en angle rentrant dans la moitié interne de celle-ci ; presque planes ou subsillonnées longitudinalement, en dessus, brusquement inclinées sur les côtés ; d'un noir brun ; garnies d'un duvet cen-

dré, en partie hérissé, en partie presque couché; peu distinctement pointillées, mais marquées de points très-apparens presque carrés ou en losange, graduellement affaiblis d'avant en arrière. *Dessous du corps* d'un noir ardoisé; hérissé d'un duvet cendré peu épais: moitié antérieure du dernier anneau d'un jaune orangé. *Pieds* en partie d'un noir ardoisé; hérissés de poils cendrés, principalement sur les jambes: seconde moitié des cuisses de devant et jambes des antérieures, extrémité des cuisses intermédiaires à leur partie supérieure ou un anneau à la partie inférieure, un anneau voisin du genou aux cuisses postérieures et moitié basilaire des jambes intermédiaires et postérieures, d'un jaune rouge.

Patrie: la Turquie.

Je l'ai dédiée à mon ami M. Wachanru, de Marseille, dont la modestie égale le zèle et les talents.

Obs. Je n'ai vu que le ♂.

Cette espèce a quelque analogie avec la *Ph. Jourdani*; elle s'en distingue facilement par le point noir latéral antérieur du prothorax non situé sur la même ligne transversale que les deux tuberculeux, lié au point basilaire extérieur, et avec lui paraissant faire partie de la couleur noire des côtés; par son écusson blanc; par ses élytres garnies d'un duvet moins dense, et différemment colorées; par le dernier arceau ventral seulement offrant du jaune rouge sur sa moitié antérieure; par la couleur de ses pieds.

Phytoclea Gaubilli.

Corps noir, revêtu en dessus d'un duvet ardoisé. *Tête* garnie en devant d'un duvet cendré jaunâtre. *Prothorax* chargé longitudinalement, sur la ligne médiane, d'une carène obtuse, d'un rouge jaune à sa partie antérieure, revêtue ensuite d'un duvet d'un blanc sale; orné de chaque côté d'une bande de duvet semblable. *Pieds* ardoisés: moitié antérieure des cuisses de devant et jambes de la même paire, d'un rouge jaune.

♂. Dernier arceau du ventre creusé d'une fossette.

Long. 0^m,0100. (4 1/2 l.) Larg. 0^m,0032 (1 1/2 l.)

Tête d'un noir ardoisé; densément ponctuée; bombée en de-

vant; couverte depuis le labre jusqu'à la base des antennes d'un duvet cendré jaunâtre graduellement plus cendré d'avant en arrière, ornée d'un duvet grisâtre au bord interne de la seconde moitié des yeux, presque nue sur la partie postérieure de la tête; hérissée de poils obscurs ou grisâtres, peu épais; rayée d'une ligne longitudinale médiane, prolongée depuis l'occiput jusqu'au milieu du front. *Mandibules* noires, revêtues à leur côté externe d'un duvet cendré jaunâtre. *Yeux* noirs; très-profondément échancrés ou divisés. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que le corps (♂); de onze articles; filiformes; d'un gris brunâtre, avec les côtés du premier article et la base des suivants, cendrés; hérissées en dessous de cils peu nombreux. *Prothorax* d'un quart environ moins long que large; tronqué presque en ligne droite, et assez étroitement rebordé en devant et à la base; assez faiblement arrondi sur les côtés; convexe; pointillé; chargé longitudinalement sur son milieu d'une carène obtuse ne paraissant commencer qu'au cinquième de la longueur; noir, garni d'un duvet ardoisé; d'un rouge jaune à la partie antérieure de la carène, c'est-à-dire du quart à la moitié de la longueur, revêtu ensuite sur celle-ci d'un duvet assez long, d'un blanc sale ou jaunâtre; orné de chaque côté d'une bande longitudinale d'un duvet semblable; hérissé de poils obscurs peu épais. *Ecusson* en demi-cercle; revêtu d'un duvet blanc cendré. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; d'un quart plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; quatre fois environ aussi longues que ce dernier; subincurvement rétrécies d'avant en arrière; obliquement tronquées chacune à leur extrémité en formant un angle rentrant à la suture; émoussées à l'angle sutural; planes ou subcanaliculées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés et d'une manière moins prononcée postérieurement; à fossette humérale peu profonde; marquées de points très-apparents, presque carrés ou en losange, graduellement affaiblis d'avant en arrière;

noirâtres, mais revêtues d'un duvet gris ardoisé. *Dessous du corps* noir ardoisé; garni d'un duvet cendré jaunâtre. *Pieds* noirâtres, garnis d'un duvet gris ardoisé: seconde moitié des cuisses de devant et jambes des mêmes pieds, d'un rouge jaune.

Patrie: l'Algérie (cercle de la Calle).

Elle m'a été obligeamment communiquée par M. Gaubil, auteur d'un Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie. Je la lui ai dédiée.

Phytœcia vulnerata.

Dessus du corps d'un noir brun, revêtu d'un duvet cendré ardoisé. *Prothorax* paré d'une tache d'un rouge pâle, suborbiculaire, couvrant ordinairement les deux tiers médiaux de sa largeur. Deux derniers tiers des cuisses, et trois cinquièmes basilaires des jambes, d'un rouge jaune.

♀. Dernier arceau ventral rayé d'une ligne longitudinale.

Long. 0^m,0135 (6 l.) Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l.)

Tête bombée en devant; marquée de points contigus et généralement ombiliqués; garnie d'un duvet cendré et hérissée de poils longs et clairsemés, sur le front, presque nue sur sa partie postérieure, mais visiblement pubescente près du bord interne postérieur des yeux. *Palpes* noirs. *Yeux* noirs, profondément échancrés. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps (♀), probablement aussi longues que lui (♂); subfiliformes; de onze articles: le premier, renflé: le second, court, subglobuleux: le troisième, presque égal au premier et au quatrième, ou à peine plus long que chacun de ceux-ci; revêtues d'un duvet cendré ardoisé. *Prothorax* un peu moins long que large; tronqué et rebordé en devant et à la base; sensiblement renflé latéralement dans son milieu; ponctué; noirâtre, mais revêtu d'un duvet cendré ardoisé; orné sur son disque d'une tache d'un rouge pâle, peu nettement limitée, couvrant ordinairement du sixième aux quatre cinquièmes de la longueur et les

deux tiers médiaires de la largeur. *Ecusson* revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax ; quatre fois environ aussi longues que lui ; subsinueusement rétrécies et plus sensiblement dans le dernier quart ; obliquement tronquées et un peu échancrées chacune à l'extrémité , en formant un angle rentrant à la suture ; planes ou faiblement canaliculées longitudinalement sur leur disque , brusquement inclinées sur les côtés , et d'une manière moins prononcée postérieurement ; à fossette humérale peu profonde ; marquées de points très-apparens , presque carrés ou en losange , sérieusement disposés , graduellement affaiblis d'avant en arrière ; noirâtres mais revêtues d'un duvet cendré ardoisé. *Dessous du corps* noirâtre et revêtu d'un duvet cendré ardoisé : cinquième arceau du ventre d'un rouge pâle ; rayé sur son milieu d'une ligne longitudinale (♀). *Pieds* , garnis d'un duvet cendré ; d'un rouge pâle ou jaunâtre : quart ou tiers basilaire des cuisses , genoux et deux cinquièmes postérieurs des jambes intermédiaires et postérieures et tous les tarses , noirs , ou d'un noir cendré par l'effet du duvet. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure. Crochets des tarses bifides , ou munis chacun d'une forte dent basilaire plus courte que l'externe .

Cette belle espèce dont je dois la communication à M. le capitaine Gaubil , se trouve dans les environs de Rome ; elle a été prise aussi près d'Hyères par M. Foudras.

Je n'ai vu que la ♀ .

Phytœcia Ledereri.

Corps noir , mais revêtu d'un duvet gris cendré ou cendré ardoisé. *Prothorax* paré d'un raie longitudinalement médiaire flavescence. *Cinquième arceau du ventre* d'un rouge jaune. *Cuisses* , moins la base , et de plus l'extrémité des postérieures , et *jambes de devant* , d'un rouge jaune.

Tête bombée et marquée en devant de points ombiliqués contigus , plus gros vers le front , plus petits en se rapprochant de

l'épistome ; plus finement et plus densément ponctuée postérieurement ; rayée d'une ligne longitudinale légère , à peine prolongée ou non prolongée jusqu'à l'épistome ; ornée de chaque côté de cette ligne , près du côté interne de la seconde moitié des yeux , d'une bande courte d'un duvet flavescents ou cendré flavescents. *Palpes* noirs. *Yeux* noirs ; très-profondément échancrés , presque divisés. *Antennes* noires , mais revêtues d'un duvet gris ; parcimonieusement ciliées en dessous ; au moins aussi longuement prolongées que le corps (♂) ; de onze articles : le premier renflé : les troisième et quatrième presque égaux , les plus longs. *Prothorax* tronqué en avant et d'une manière très-légèrement bisinuée à la base ; très-étroitement rebordé à ses parties antérieure et postérieure ; subcylindrique ou légèrement arqué sur les côtés ; à peine aussi long qu'il est large dans son milieu ; convexe ; marqué de points contigus et ombiliqués sur les côtés , plus petits et plus serrés sur le dos ; noir , mais revêtu d'un duvet gris cendré : ce duvet relevé sur la ligne médiane en une sorte de faible carène flave ou d'un flave testacé. *Écusson* en demi-cercle ; revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* d'un tiers plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui ; faiblement et subsinueusement rétrécies jusqu'aux deux tiers ou un peu moins et plus sensiblement de là à l'extrémité ; obliquement tronquées , ou en angle rentrant , à celle-ci ; presque planes en dessus , mais très-légèrement déprimées longitudinalement sur leur majeure partie médiane , et paraissant chargées d'une ligne longitudinale élevée et très-obtuse naissant après la fossette humérale , convexement déclives sur les côtés ; marquées de points presque carrés , subsériément disposés , plus gros près de la base , graduellement plus petits vers l'extrémité ; noires ou d'un noir brun , mais revêtues d'un duvet gris cendré ou cendré ardoisé. *Dessous du corps* de même couleur que le dessus et revêtu d'un duvet gris cendré : cinquième ou dernier arceau du ventre d'un rouge jaune. *Pieds* : cuisses d'un rouge jaune,

avec la base noire ; genoux des postérieures également noirs : jambes antérieures d'un rouge jaune ; les autres et tous les tarses, noirs, revêtus d'un duvet gris cendré : jambes intermédiaires échancrées sur l'arête supérieure. *Ongles* bifides, ou armés d'une forte dent vers le milieu de la longueur.

Patrie : l'Espagne.

Obs. Cette espèce m'a été envoyée par M. Jules Lederer naturaliste de Vienne (Autriche) à qui je l'ai dédiée. Je n'ai vu que le ♂.

Phytoclea tigrina.

Dessus du corps d'un noir gris, garni de mouchetures d'un blanc légèrement ardoisé : partie postérieure de la tête et prothorax ornés d'une bande longitudinale médiane formée d'un duvet semblable. Dessous du corps revêtu d'un duvet pareil ; ponctué de brun.

♂. Segment anal creusé d'une fossette.

Long. 0^m,0090 (4 l.) Larg. 0^m,0028 (1 1/4 l.)

Tête bombée en devant ; ponctuée ; revêtue à sa partie antérieure d'un duvet cendré flavescent ; ornée sur le milieu de sa partie postérieure d'une ligne longitudinale, formée d'un duvet blanc légèrement ardoisé ; parée autour des yeux d'une bordure d'un duvet semblable ; hérissée de poils obscurs longs et clairsemés. *Yeux* bruns noirs ; très-profondément échancrés. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois-quarts environ de la longueur du corps ; de onze articles : le premier, renflé ; le deuxième, petit, subglobuleux ; les suivants, subfiliformes : le troisième au moins aussi long que le premier et un peu plus que le quatrième ; revêtues d'un duvet blanc légèrement ardoisé ; annelées de brun, en dessus, dans la seconde moitié de presque tous les articles et dans la moitié médiane du dernier. *Prothorax* d'un quart ou d'un cinquième moins long que large ; tronqué en ligne droite ou à peine arquée, en devant ; très-subsinuusement tronqué à la base ; médiocrement arrondi sur les côtés ; grossièrement ponctué ; noir ou d'un noir gris, parsemé de mouchetures d'un blanc légèrement

ardoisé ; chargé longitudinalement sur son milieu d'une bande étroite ou sublinéaire formée par un duvet serré, de même couleur ; hérissé de poils obscurs longs et clairsemés. *Ecusson* revêtu d'un duvet blanc cendré sur sa moitié antérieure, d'un noir gris et presque glabre sur sa moitié postérieure. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base ; d'un quart ou d'un cinquième plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; rétrécies presque uniformément jusqu'aux quatre cinquièmes et plus sensiblement à partir de ce point ; obliquement tronquées chacune à l'extrémité , en formant à la suture un angle rentrant ; presque planes en dessus ; assez brusquement rabattues sur les côtés vers l'angle huméral et d'une manière graduellement affaiblie postérieurement ; aspèremment ponctuées et, par là, paraissant presque granuleuses ; noires ou d'un noir gris ; mouchetées d'un duvet d'un blanc légèrement ardoisé ; presque glabres, ou garnies sur les intervalles existants entre ces mouchetures de poils noirs ou obscurs, grossiers et couchés. *Dessous du corps et pieds* revêtus d'un duvet blanc légèrement bleuâtre ou ardoisé ; ponctués de brun noir. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête externe. Crochets des tarse ferrugineux ; munis chacun d'une dent interne à la base de leurs branches.

Patrie : les environs de Grasse (Var.)

Je n'ai vu que le ♂.

Notes recueillies à Londres dans l'examen de la collection de Linné, pour servir à la synonymie de divers Longicornes.

Cerambyx cerdo. L'espèce typique décrite sous ce nom est bien le *C. heros* de Scopoli, comme l'indique l'ouvrage synonymique de Schönherr. Sous la même dénomination se trouvent deux exemplaires du *C. cerdo*, considérés par Linné comme une variété plus petite, ou dubitativement comme le ♂ de l'espèce.

Cerambyx tristis. Le type paraît être un *Morimus funestus*, à côté duquel se trouve un individu du *Morimus tristis*, FABR.

Cerambyx cardui, est, ainsi que l'avait signalé Schönherr, l'*Argapanthia suturalis*, FABR.

Cerambyx liciatus, est un *Clytus* différent de l'*hafniensis*, FABR.

Cerambyx ebulinus, n'est autre chose que le *Cartallum ruficollis*. Olivier l'avait déjà considéré comme une variété de ce dernier, et Illiger avait rappelé cette observation (magaz. t. 4. p. 116).

Leptura rustica. C'est le *Clytus hafniensis*, FABR.

Leptura verbasci. Sous ce nom sont des *Clytus ornatus* qui sont évidemment typiques, mêlés à des individus du *Clytus 4-punctatus*, FABR., qui, peut-être, ont été placés postérieurement.

Notes diverses relatives aux Longicornes.

GENRE **PRINOBIUS.**

Les insectes de cette coupe se rapprochent de ceux du genre *Macrotoma*, SERVILLE : ils en diffèrent par les jambes intermédiaires et postérieures inermes ; par les antennes moins longues que le corps, à deuxième article plus court que les trois suivants pris ensemble ; par le premier article des tarsez moins long que les deux suivants réunis, etc. Ils ont aussi de l'analogie avec ceux du genre *Ergates*, SERVILLE : ils s'en éloignent par la forme de leurs mandibules ; par leurs antennes moins longues que le corps (♂) ; par leur prothorax armé d'épines vers ses angles ; par leurs jambes antérieures subépéneuses sur l'arête inférieure, au moins chez le ♂ ; par les jambes antérieures munies d'un seul véritable éperon, par le mésosternum peu ou point échancré postérieurement.

Stenopterus prænustus ; FABRICIUS.

Obs. La variété que j'ai désignée sous le nom de *ater*, dans mon Histoire Naturelle des Coléoptères de France, p. 114, est exclusivement propre à la ♀. Celle-ci est souvent entièrement noire, excepté les antennes qui sont moins obscures, à partir du cinquième article. Elle se distingue d'ailleurs facilement du ♂, par la forme de l'extrémité de son ventre. Chez la ♀, le ventre, plus sensiblement rétréci, à partir de l'extrémité du premier arceau, offre le cinquième à peu près aussi long que large à la base, rétréci d'avant en arrière, presque en forme de cône obtus, tronqué ou légèrement échancré à son bord postérieur, et le sixième arceau, rétréci plus fortement, souvent peu apparent ou caché, est sans division. Chez le ♂, le cinquième arceau ventral, de plus de moitié moins long que large, est tronqué à son extrémité, et le sixième, plus ou moins apparent, est divisé en deux lobes.

Phytæcia flavescens.

M. Brullé ayant déjà donné le nom de *flavescens* à une *Saperda*, je désignerai sous celui de *flavicans* la *Phytæcia* que j'avais appelée *flavescens*.

Leptura rufipennis.

Obs. Lorsque j'ai décrit cette espèce je ne connaissais que le ♂. La ♀ que je dois à l'obligeance de M. Wachanru, qui l'a prise dans le midi de la France, se distingue de l'autre sexe, par ses antennes plus épaisses, ne dépassant pas les trois quarts de la longueur du corps; à dernier article plus court et assez brusquement rétréci vers son extrémité. Elle a la partie rouge des pieds d'une teinte plus foncée et moins jaune, et offre les cuisses antérieures noires sur leur tiers basilaire: les cuisses intermédiaires et postérieures noires: les jambes et les tarses postérieurs presque entièrement noirs.